

Pétition pour le maintien du vote papier

Depuis 2004, en France, un nombre croissant de communes s'équipent en ordinateurs de vote (dénommés "machines à voter" par le Code électoral). Plus d'un million d'électeurs seront concernés en 2007.

Dans mon bureau de vote :

♦ Je demande qu'on me donne des bulletins papier.

C'est pour moi le seul moyen de savoir ce que je glisse dans l'urne. À l'opposé, un ordinateur peut afficher une chose et enregistrer tout autre chose.

♦ Je suis prêt à participer au dépouillement.

Par contre, venir regarder un ordinateur de vote imprimer un ticket n'aurait aucun sens : Puisque le fonctionnement de cet ordinateur est secret, c'est comme si on laissait une entreprise privée emporter l'urne transparente pour compter son contenu dans le secret de ses locaux, sans que personne puisse y assister.

Dans l'immédiat :

♦ Je demande la suspension de toute utilisation d'ordinateurs de vote.

J'en appelle au Président de la République, garant des institutions, et à mon Maire, responsable de l'organisation des élections.

Pour l'avenir :

♦ Tout citoyen ou groupe de citoyens doit pouvoir s'assurer directement, sans faire appel à des experts, de la sincérité du décompte dans son bureau de vote. Réaffirmons ce droit.

♦ J'appelle à des états généraux sur l'amélioration de l'organisation des élections, sans préjugés quant à l'opportunité d'utiliser ou non l'informatique.

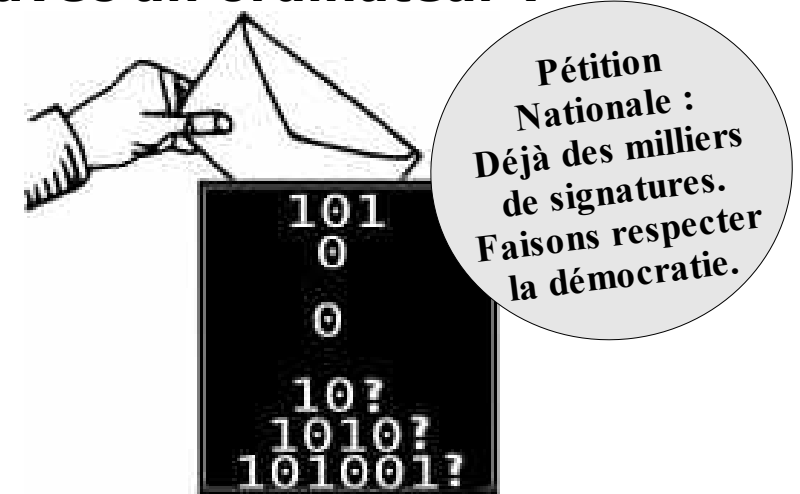
Notre démocratie mérite bien mieux que le bricolage hâtif et sans concertation d'une loi datant de 1969.

Ne pas jeter sur la voie publique

Version du 10 mars 2007 - Imprimé par nos soins

DANGER - ÉLECTIONS 2007

Savez-vous que vous allez voter avec un ordinateur ?



Pour plus d'un million d'électeurs, il va remplacer l'urne transparente.

Il va enregistrer et compter nos voix.

On supprime le bulletin papier, sans le remplacer :

Plus de trace visible, aucun moyen de contrôle sur notre vote.

Voter dans ces conditions, c'est faire une confiance aveugle à une boîte opaque :

- Que devient réellement notre vote dans la boîte ?
- Qui est vraiment sûr de ce qu'il y a à l'intérieur ?

Une seule certitude : Personne dans le bureau de vote n'a les moyens de vérifier que l'ordinateur ne fraude pas.

C'est une erreur de conception très grave :

Elle ouvre le soupçon d'une fraude à grande échelle.

— Quelques idées fausses —

"Fondamentalement, il n'y a rien de changé."

- Code électoral, Article R.63 : "Les tables sur lesquelles s'effectue le dépouillement sont disposées de telle sorte que les électeurs puissent circuler autour."
- Pouvons-nous circuler à l'intérieur des transistors de la machine pour vérifier le décompte ?

"Ces ordinateurs sont impossibles à frauder."

- Si il y a une fraude, il n'y aura aucune trace pour le prouver. On prend donc très peu de risque à dire qu'il n'y en aura pas.
- Avec des moyens, l'informatique permet de frauder à grande échelle et à l'avance. Surveiller le jour de l'élection ne suffit pas.

"Le président du bureau de vote vérifie la machine."

Il vérifie des chiffres affichés par l'ordinateur lui-même et le numéro inscrit sur les scellés du fabricant, pas la justesse du décompte.

"C'est un sujet partisan gauche / droite."

Les municipalités suivantes ont renoncé aux ordinateurs de vote : Cannes (UMP), Grenoble (PS), Sceaux (UDF), Saint-Denis (PCF). La démocratie nous concerne tous.

"Tous les pays adoptent ces machines les uns après les autres."

- L'Irlande a acheté, en 2004, 7500 machines Nedap (comme plusieurs communes françaises) et n'ose toujours pas les utiliser.
- Les États-Unis s'apprêtent à rendre obligatoire la trace papier sur tous les ordinateurs de vote.

2 pays parmi d'autres ... Avons-nous besoin de passer par les mêmes erreurs, ou pouvons-nous apprendre de leur expérience ?

"Ce n'est pas un ordinateur en réseau dans lequel on peut rentrer pour changer quoi que ce soit."

Sur les machines vendues par Nedap en Irlande, il suffit de 2 mn et d'un tournevis pour changer les puces contenant les programmes.

"On économisera le papier, on connaîtra les résultats plus tôt."

Il s'agit de notre système démocratique, pas de sondages d'opinion.

Maintenant, à vous de choisir :

- ➔ Ce n'est pas grave, ce sont les inévitables tâtonnements du progrès, il suffit de faire confiance à tout le monde. Personne n'oserait tricher.
- ➔ Je veux être sûr que les élections ne sont pas truquées. En attendant qu'un autre système me prouve que mon vote est bien compté pour le candidat de mon choix, j'exige le maintien du vote papier.

Je suis de nationalité française ou résident en France :

➔ Je signe la **pétition nationale**, dont le texte est au verso.

1. directement auprès du militant qui m'a donné ce tract

2. ou bien, en remplissant le formulaire ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse postale ou électronique :

.....

Code Postal :

Signature :

que je renvoie à l'adresse : ordinateurs-de-vote.org
78 avenue Victor Hugo - 94600 Choisy-le-Roi

3. ou bien, en ligne, sur <http://ordinateurs-de-vote.org>

Une démonstration frappante en video :

<http://ordinateurs-de-vote.org/dn#itele>

les adresses recueillies dans le cadre de cette campagne ne seront pas utilisées à d'autres fins et ne feront pas l'objet d'un traitement nominatif